

Le mot du trésorier

Voici quelques éléments du rapport financier présenté en Assemblée paroissiale le 26 septembre 2010.

DONS

La gestion parcimonieuse de nos dépenses ainsi que la générosité fidèle de nos donateurs nous permettront d'équilibrer le budget 2010.

L'année précédente, 38 % des recettes provenaient de vos dons. Ceux-ci sont donc indispensables ; ils permettent de développer la mission évangélique de l'Église et de vous accueillir vous-mêmes lors des événements de votre vie. En accompagnement de ce numéro de la Gazette, nous vous faisons parvenir la dernière enveloppe de l'année 2010.

Si vous souhaitez nous faire parvenir un don, vous pouvez utiliser cette enveloppe et la remettre à votre porteur de Renouveau, à votre Pasteur ou lors d'un culte.

Uniquement si vous payez par chèque, vous pouvez également placer votre chèque dans l'enveloppe T et poster le tout sans affranchir cet envoi.

Nous vous rappelons que tout don rend possible une déduction fiscale à hauteur de 66 % de celui-ci dans la limite des plafonds autorisés.

Recettes

Les offrandes ordinaires prouvent la générosité des personnes assistant aux cultes et la bonne fréquentation des cultes.

- Les offrandes des casuels sont liées au nombre de mariages et de services funèbres célébrés.

- Les dons sont en baisse par rapport à l'an dernier. Il reste la dernière enveloppe dont l'enjeu est des plus importants car elle nous permettra ou non de tenir nos objectifs financiers.

- Il en sera de même quant au résultat financier de la kermesse de novembre.

- Trois municipalités, Ay, Ennery et Trémery ont accordé un soutien exceptionnel pour nos frais de chauffage. Qu'elles soient chaleureusement remerciées.

- Merci aussi à la Communauté pentecôtiste italienne qui participe aux frais de fonctionnement des locaux partagés avec nous.

Dépenses

Les frais liés à l'entretien de nos cinq bâtiments sont conséquents. Le remplacement, par la mairie, de la chaudière du presbytère de Hagondange a permis de diminuer les factures de gaz.

Depuis cette année, un gros effort est fait pour les travaux dans les bâtiments. Au temple de Maizières : bandes antidérapantes, peinture de l'entrée et de la salle de réunion, jardinage, débarrassage. Au foyer : mise hors gel de conduites, lasure des encadrements de fenêtres. Au temple de Hagondange : traitement d'un mur intérieur, protection d'une conduite, travaux de toiture pris en charge par la municipalité. D'autres travaux sont prévus. Le temple aura 100 ans en 2013 et un projet de remise à niveau du bâtiment est à l'étude en concertation avec la mairie. Un grand merci à tous ceux qui contribuent à ces travaux.

Suite à une décision synodale, les frais de déplacements des pasteurs sont entièrement à la charge des paroisses.

Les frais liés à nos activités, pour lesquelles de nombreux bénévoles prennent une part active, sont bas, ce qui permet des bénéfices utiles.

La réglementation du travail est scrupuleusement respectée pour notre organiste.

Nous remboursons environ 1200 € par trimestre pour le prêt souscrit pour le foyer. Rappelons que ce foyer permet d'importantes manifestations festives fort appréciées.

À ce jour, 25 % de l'offrande synodale, 66 % de la cible missionnaire et la totalité de l'aide au développement et de la cible consistoriale ont été versés.

Pour le Conseil Presbytéral,
Frédéric Orth